



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2018

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Bourdillon Béatrice, Novakoski Yvan, Clément Edith, Bėjannin Daniel, Carrico Paulo, Béreiziat Myriam, Petit Christelle, Tissot Sandra, Bonaz Anne-Lise, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Absents excusés : Mme et M. Jantet Robert, Reydellet Brigitte.

Absent : M. Patel Pierre

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX VETERANS DU FOOT : présenté par Sylvie Hugonnet

Pour la fête de la Saint-Maurice il avait été convenu qu'il y aurait un spectacle le samedi soir. Les vétérans du foot ont proposé de prendre en charge l'organisation de cette soirée, la commune assurant le financement du spectacle. Le spectacle a été payé, dans sa totalité, par les vétérans du foot.

Le conseil décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 600 € aux vétérans du foot pour le remboursement du règlement de la prestation de la troupe.

TRAVAUX : présenté par Jean-Claude Cottin

Travaux de mise en accessibilité de la mairie :

- Les finitions au niveau des signalisations pour les personnes malvoyantes sont en cours de réalisation cette semaine. Le menuisier doit intervenir cette semaine également.
- Pour trois lots (maçonnerie, menuiseries extérieures et peinture) il y aura une moins-value, d'environ 4 000 € pour l'ensemble.

Route de Talour : Les préparations sont faites, les trottoirs seront faits ce mercredi 7/11.

Rue de la Lésine : Le maître d'œuvre a pris contact avec la mairie, il présentera prochaine son avant-projet sommaire. La commission des travaux se réunira pour examiner ce projet avant de la présenter à la prochaine réunion de conseil municipal.

Maison d'accueil : La date limite de dépôt des offres était le lundi 29 octobre. Pour 11 lots de travaux il y a 25 enveloppes à analyser. Le maître d'œuvre analyse ces offres et prend contact avec les élus pour présenter son rapport.

Questions diverses

- Patrick Berset présente le programme « école numérique » qui consiste à installer des tableaux interactifs dans les classes d'école élémentaire. Ce programme est subventionnable à 50% par l'Etat pour les communes de moins de 2000 habitants. La personne responsable de ce programme, auprès des services de l'Académie a fait une présentation d'un projet pour Martignat comprenant : un tableau et 1 ordinateur par classe, câblage de l'ensemble, logiciel et formation des enseignants. Le coût estimatif s'élève à 17462 € TTC. Le conseil approuve cette proposition et décide de solliciter une aide de l'Etat pour son financement.
- Christelle Petit explique que beaucoup de voitures venant de la route de Groissiat et empruntant la rue des peupliers roulent relativement vite et trop à gauche dans le virage et dans la partie entre le passage à niveau et la rue de la Bierle. Cette partie est à double sens de circulation et le croisement de deux véhicules est parfois « périlleux ». Elle demande s'il est possible de faire un aménagement afin que les véhicules se positionnent bien sur la partie de la chaussée où ils doivent réellement circuler. Diverses solutions possibles pour remédier à ce problème vont être recherchées.

La séance est levée à 20 h 10.

Martignat le 7 novembre 2018

Yves Locatelli, Maire

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.